

MARCHÉS PUBLICS  
Article 41 du CCAG « Travaux »

## LIASSE POUR RÉCEPTION SANS RÉSERVE NI RÉFACTION

### A. Identification de la personne morale de droit public qui a passé le marché et du titulaire

EXE7

Maître d'ouvrage : (Nom, Adresse, Direction, Sous-direction, Bureau, Téléphone, Télécopie, Mel)

Titulaire ( entrepreneur ):

Objet du marché :

Réception de l'ouvrage

Réception partielle concernant :

### B. Procès-verbal des opérations préalables, et proposition

EXE7

Je soussigné, maître d'œuvre, (Nom, prénom)

- en présence du représentant légal du maître de l'ouvrage ou de la PRM ;  
 en présence de M....., ayant reçu délégation du représentant légal du maître de l'ouvrage ou de la PRM ;  
 en l'absence du représentant légal du maître de l'ouvrage ou de la PRM, dûment avisé par mes soins ;  
 en présence de l'entrepreneur dûment convoqué ;  
 en l'absence de l'entrepreneur dûment convoqué.

Après avoir procédé aux examens et vérifications nécessaires, constate :

- que les épreuves éventuellement prévues au cahier des clauses administratives particulières sont concluantes,
- que les travaux et prestations prévus au marché ont été exécutés et sont conformes aux spécifications du marché,
- que les installations de chantier ont été repliées et les terrains et lieux remis en état.

En conséquence, je propose donc de prononcer la réception avec effet à compter du .....

Dressé le .....

Accepté le .....

Le maître d'œuvre (signature)

L'entrepreneur (signature)

### C. Décision de la personne responsable du marché (PRM)

EXE7

Sur le vu du procès-verbal et de la proposition du maître-d'oeuvre,

je décide de prononcer la réception sans réserve avec effet à compter du .....

A , le

Signature

(de la personne responsable du marché ou du représentant  
de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché)

### Mode d'emploi

Après avoir rempli le cadre A, et recueilli l'acceptation de l'entrepreneur, le maître d'oeuvre peut signer sa proposition au cadre B.  
 Il conserve l'exemplaire n°1, remet à l'entrepreneur l'exemplaire n°2, et adresse à la personne responsable du marché les 3 exemplaires restants.  
 La personne responsable du marché, peut alors signer le cadre C correspondant à sa décision de réception. Elle conserve l'exemplaire n°3,  
 adresse l'exemplaire n°4 au maître d'oeuvre et notifie l'exemplaire n°5 à l'entrepreneur.  
 Cette liasse n'est utilisable que pour les réceptions sans réserve ni réfaction.  
 Elle remplace alors, à elle seule, les imprimés EXE 8 à EXE 12.

Date de mise à jour : 07/11/2002

Marché N°

Réception liasse - Exemplaire N°

page :

/